

Groupe de travail « Institutions et droits de l'enfant »

Compte rendu de la réunion du 12 novembre/2013

dans les locaux de la Maison des associations de Paris 4^e

Présents : Guillaume Demont, Anna Rurka, Jonathan Levy, Bernard Lathuillère (membres de l'AFJK), et M. Alain Griffond invité, en tant que le directeur pédagogique de l'Association Jean Cotxet (<http://www.jean-cotxet.fr/>), une association de protection de l'enfance avec qui nous avons commencé à travailler cette année.

Pour rappel, Anna Rurka nous avait invités à intervenir dans le groupe de travail sur les apprentissages cette association, dont elle est la consultante universitaire, à un moment où celui-ci s'intéressait aux conditions à réunir pour faire du respect des droits de l'enfant un véritable support pédagogique favorisant le développement personnel et social des jeunes bénéficiaires, sachant que « *souvent ces jeunes sont "empêchés" de penser et parfois s'en empêchent eux-mêmes car savoir ou apprendre, c'est dangereux* ».

Après deux interventions à qualités de Bernard Lathuillère, il était possible d'avancer au niveau de la direction des propositions concrètes pour aider les institutions et services à faire évoluer les pratiques et les comportements aussi bien sur la forme (accès aux droits plus réel) que sur le fonds (desir, formation et émancipation). Pour l'AFJK, ce serait l'occasion d'une nouvelle recherche-action expérimentale impliquant recherche théorique et pratique sur la mise en application effective, aujourd'hui, des droits dits de participation.

Les droits de participation dans la protection de l'enfance

Le directeur pédagogique attire notre attention sur le fait que la demande de participation n'est pas une demande des jeunes, mais une projection des adultes. Les jeunes sont dans une attitude de consommateurs, pas d'acteurs. Au quotidien, les éducateurs tentent de créer les conditions de leur participation, mais ne disposant pas des bons outils pour le faire ils sont mis en échec et finissent par se dire que ce n'est pas possible, que la participation de l'enfant n'est qu'une utopie.

Instaurer de la participation c'est lutter contre le sentiment d'impuissance. L'enfant intègre une institution où tout est fait pour lui, tout est décidé pour lui : il n'y a plus de place pour sa participation. La pédagogie participative commence par un désapprentissage de ces conditions de vie de l'enfant et de ces pratiques de l'adulte. La participation réelle est quelque chose qui engage profondément les enfants, qui ouvre des possibles. Nous ne pouvons pas le faire à la légère, il ne faut pas faire ce « désapprentissage » pour finalement revenir en arrière quelques mois plus tard.

Repenser l'institution en posant la participation de l'enfant au cœur du projet est un travail à long terme. Le travailleur social est soumis à un paradoxe, à une double injonction contradictoire : il doit à la fois protéger l'enfant et le rendre autonome et responsable. Ce paradoxe implique une tension qui impose de faire des arbitrages entre la participation et la protection. Ces arbitrages sont au cœur de la relation enfant/éducateur, qui implique de trouver à deux le bon équilibre.

Ce paradoxe est bien mis en valeur par le petit film « Let me play » (de Gerburg Fuchs avec le prof. Lothar Krappmann, présenté au séminaire de Genève) qui montre comment l'enfant développe sa créativité personnelle quand il peut jouer sans intervention de l'adulte. Cette intervention, parfois nécessaire pour la sécurité de l'enfant, étouffe cette créativité. C'est peut-être là l'essence du travail éducatif : définir un cadre protégé dans lequel l'enfant peut s'exprimer librement et être un acteur de son environnement. Il peut être intéressant de poser cette réflexion sur l'essence du travail éducatif comme point de départ d'une formation.

On ne peut pas raisonner sans penser concrètement les difficultés rencontrées sur le terrain. On peut dire que les enfants se répartissent principalement en deux groupes selon que leur histoire de vie les a rendus « complètement passifs », ou au contraire trop réactifs en s'exprimant par des gestes de violence et de destruction. Ces deux comportements sont incompatibles avec le vivre

ensemble et poussent les adultes à développer au maximum l'accompagnement individuel, pour lequel ils ont développé d'importants savoir-faire. Mais les éducateurs sont en situation délicate quand il s'agit d'accompagner un groupe.

C'est un problème que rencontre également l'éducation nationale. Dans la pratique et dans la formation des éducateurs, il manque une réflexion sur ce qu'est un groupe et comment on travaille avec. Le groupe se construit brique par brique, la première brique étant probablement un règlement co-décidé par les participants du groupe. Ça ramène à des questions techniques : « Comment on fait vivre une communauté ? »

Le travail pédagogique consiste à transformer les grands concepts que sont la conscience de soi, l'estime de soi et la confiance en soi en actes pédagogiques. La passivité et la violence sont typiquement des marqueurs d'un déficit d'estime de soi. Janusz Korczak proposait une grande diversité d'outils et de dispositifs qui, grâce à cette diversité, pouvait répondre à de nombreux besoins tant au niveau de la prévention des problèmes que de leur gestion.

On sait aussi qu'il y a un problème dans la formation des éducateurs, qui ont souvent de bonnes idées et les meilleures intentions, mais qui n'ont pas appris à les rendre opérationnelles. Ce n'est pas qu'une question d'opérationnalisation, il faut aussi prendre en compte la réalité quotidienne : si on veut accrocher une boîte aux lettres pour que les jeunes y mettent leurs envies, leurs suggestions ou leurs doléances, elle risque fort d'être cassée dans la journée même. Cette destruction systématique décourage de proposer quoique ce soit.

Ces destructions sont ce qu'on peut appeler des « accidents de parcours ». La question n'est pas comment les éviter, mais comment les utiliser pour ouvrir un moment pédagogique. On en voit un exemple dans cette scène du film « L'adieu aux enfants » de Claude Couderc où un enfant casse une chaise et où l'on voit Korczak construire un moment professionnel à partir de cet incident.

Proposition de déroulement du partenariat

Dans un premier temps, on va proposer aux professionnels de Jean Cotxet les actions de formation à la pédagogie des droits de l'enfant, participative et korczakienne que prépareront Jonathan Levy et Bernard Lathuillère, en sachant qu'il sera difficile pour des raisons de service de les dérouler sur deux jours consécutifs, ce qui serait le mieux pour aboutir à des exercices pratiques de construction de projets. À moins de réunir un groupe de 16-20 professionnels (éducateurs et chefs de service), venant des trois ou quatre établissements volontaires pour s'investir dans la recherche-action. Ou bien faudrait-il partir des éducateurs (ils sont 400 dans l'ensemble des institutions Cotxet), ou des chefs de service (ils sont 40) ?

Les questions attendues du terrain sont :

- Qu'est-ce qui fait cadre ? Qu'est-ce qui fait loi ?
- Comment appliquer les règles tout en restant souple ? Régler la transgression ?
- Comment respecter en même temps les droits des enfants et les droits des adultes ?
- Comment abandonner le pouvoir qu'on a sur l'autre ou qu'on cherche à prendre pour une relation de confiance ou de complicité ?
- Les applications korczakiennes sont-elles aussi pertinentes en accueil de jour qu'en internat ?

Dans les institutions volontaires, vu l'obligation légale qui impose aux établissements de mettre en place un Conseil à la Vie Sociale ou d'autres instances garante de la participation effective de l'utilisateur, il serait utile que des membres de l'Université et de l'AFJK puissent rencontrer des membres des CVS déjà en activité pour mesurer et activer leur potentiel participatif.

Dans un troisième temps, on étudiera les possibilités d'intervention des animateurs de l'AFJK dans les établissements et services éducatifs volontaires. Une convention de partenariat sera proposée.

D'après les notes de Guillaume Demont*

(*) Guillaume Demont est éducateur spécialisé. Il a rejoint spontanément l'AFJK début 2013 après l'avoir découvert à travers ses lectures et sur Internet.

Bibliographie

(par Bernard Lathuillère)

Andesi et Unapei. (Dossier :) « *La participation des usagers dans les établissements* » et services médico-sociaux : enjeux et méthodes. 2005.

Halmos, Claude. *Pourquoi l'amour ne suffit pas*. Pocket, 2008.

Korczak, Janusz. *Comment aimer un enfant*. Laffont, 2006.

Liebel, Manfred. *Enfants, droits et citoyenneté*. En collaboration avec Pierrine Robin et Iven Saadi, L'Harmattan, 2013.

Les Cahiers dynamiques (revue professionnelle de la PJJ), N° 49. (Dossier :) *Les évolutions de la protection de l'enfance*. Érès, 12-2010.

Renoux, Marie-Cécile. *Réussir la protection de l'enfance avec les familles en précarité*. Ivry-sur-Seine, Coéd. ATD Quart monde Éd. de L'Atelier, 2008.

Verdier, Pierre | Eymenier, Michel. *La réforme de la protection de l'enfance*. Paris, Berger-Levrault, 2012.

Winter, Jean-Pierre. *Transmettre (ou pas)*. Albin Michel, 2012.

Youf, Dominique, *Penser les droits de l'enfant*. Puf 2002.

[E-mail] De : Guillaume DEMONT

Date : Thu, 14 Nov 2013 21:24:42 + 0100 (CET)

À : Bernard LATHUILLÈRE

Objet : notes de réunion

Merci beaucoup de m'avoir invité à cette réunion, c'était très intéressant. Évidemment, je suis toujours partant pour continuer cette recherche avec vous, selon les besoins. J'avais pris pas mal de notes pendant cette rencontre, je vous les envoie en pièce jointe.

Je trouve que cette réunion était constructive, l'AJC, la fac, l'AFJK ont bien réussi à s'accorder, à entendre les attentes et les besoins du terrain, la pertinence des propositions de Korczak par rapport à ces questions. Je pense que la formule proposée : formation de deux jours, observation de terrain et recherche-action est un cadre qui permet aux participants de réellement réinterroger leurs pratiques. En tant qu'éducateur, je suis convaincu qu'une formation telle qu'elle a été dessinée par les différents participants de cette réunion serait un enrichissement professionnel de premier ordre et pourrait bien s'amarrer à la formation et à la culture professionnelle des éducateurs spécialisés et des moniteurs :

- Les fondements du travail éducatif
- Pour ensuite se porter sur la notion de communauté, « qu'est-ce qui fait communauté ? »
- Comment les institutions korczakiennes permettent de porter un groupe et de faire du groupe et de la participation au sein de ce groupe la clé pour permettre à l'enfant de grandir, de s'épanouir et de se construire.
- Enfin comment ces institutions et la manière dont les enfants s'en saisissent (qu'ils y participent ou s'y opposent) sont un outil royal pour construire le moment éducatif entre l'adulte et l'enfant.

Avec un peu de recul, je me suis dit qu'il y a un point que nous avons insuffisamment traité lors de cette réunion, c'est la question de la diffusion de cette recherche-action auprès des autres professionnels (35 établissements, 40 chefs de service, 400 éducateurs, ça en fait du monde à toucher) Je pense qu'il faut y penser dès le début, car quelle que soit la forme que nous choisissons (une formation à la fin, de la recherche pour que les participants puissent devenir à leur tour formateurs des autres travailleurs sociaux, un guide de mise en place des institutions de participation à l'usage des chefs de service, un livre qui retrace le cheminement de cette recherche...), elle doit être anticipée pour être mis en place de manière opérationnelle à l'issue de cette recherche.

Voilà tout pour les impressions d'après réunion. [...].